

Offre d'achat

LE(S) PROPOSANT(S), Nous soussignés		
Monsieur	né à	
Madame	née à	le
Mariés – Célibataires – Union libre – Veuf/Veuve Téléphone(s) :	Mail :	
Adresse:		
Reconnaissons avoir visité le bien désigné, en date du :		
DESIGNATION ET SITUATION DES BIENS VISITES : APPARTEMENT- MAISON /VILL		
Description rapide SUCCINCTE:		
Adresse :		
Etage :		
Le cas échéant : LA SUPERFICIE PRIVATIVE DU LOT EST DE : M² Suite à cette visite, nous nous engageons à acheter ce bien aux conditions suivantes PRIX PROPOSE :	:	
Sous réserve de l'acceptation des propriétaires), notre engagement est fait au prix de (en	i lettre):	(chiffre) €
FINANCEMENT Cette somme sera payable au comptant :		
☐ Sans emprunt immobilier		
☐ A l'aide d'emprunts immobiliers, à savoir :		
A l'aide de ses deniers personnels et assimilés à concurrence de	e:	€
A l'aide d'un ou plusieurs prêts bancaires ou assimilés d'un mon	itant global de:	€
Ressources Nettes Mensuelles totales du foyer :		€
Notaire désigné pour la signature de l'acte authentique (Facultatif): Maître Adresse :		
(Facultatif) Je verserai le jour de la signature de l'avant contrat (compromis de vente) la s	somme de	€ (non obligatoire)
A l'ordre dudit notaire en un chèque (ref. Banque)	à valoir sur le prix d'achat si la vente se réalise	е.
La jouissance des lieux nous sera acquise le jour de la signature de l'acte de vente par : La perception des loyers		
La prise en possession réelle.		
DUREE DE LA PROPOSITION : Notre proposition d'achat est valable jusqu'au :	./ à 19 heures.	
Il est entendu qu'en cas de refus ou de non-réponse de votre part dans ce déla	i, notre proposition sera considérée comme caduqu	ue
	ONDITIONS GENERALES	
I- CONDITIONS DE LA PROPOSITION D'ACHAT En cas d'acceptation des propriétaires dans le délai indiqué ci-avant, la transaction devra A – FINANCEMENT	avoir lieu aux conditions suivantes :	
Il est précisé que le prix convenu sera payable comptant le jour de la signature de l'acte or proposant et des propriétaires, comme indiqué aux présentes. B- CONDITIONS ORDINAIRES ET DE DROIT	définitif de vente. Les conditions du financement seront re	equises dans l'avant-contrat consignant l'accord du
Les biens seront, le jour de la signature de l'acte de vente, libres de tous privilèges et hy, lieux sera acquise au proposant le jour de la signature de l'acte de vente, par la perceptic PROPOSANT(S):	oothèques quelconques ainsi que de toutes servitudes d'u on des loyers ou la prise en possession réelle comme indiq	rbanisme. La jouissance des qué ci-avant. LE(S)
Prendront les biens dans l'état où ils se trouvent, le jour de l'entrée en jouissance, s connaissant pour les avoir vus et visités.		
Souffriront les servitudes passives, apparentes ou non, continues ou discontinues, p l'entrée en jouissance, les impositions, taxes et charges de toute nature auxquelles les occupation dans l'année civile de l'entrée en jouissance.		
Feront leur affaire personnelle de la continuation ou de la résiliation des polices d'as devront maintenir ces derniers assurés à une compagnie notoirement solvable.		aires et relatifs aux biens vendus ; dans tous les cas, ils
➤ Supporteront les frais, droits et honoraires de la vente et ceux qui en seront la suite II – RÉDACTION En cas d'acceptation des propriétaires, le Notaire se chargera d'établir le compromis ou la	·	i que tout acte nécessaire à l'accomplissement de la
	. F de rente consignant raccora des parties, ambi	que acte necessarie à raccompnissement de la

LE(S) PROPRIETAIRE(S) ET SIGNER LE(S) PROPOSANT(S)

Ecrire - « bon pour accord au prix de Vente de XX Euros»

transaction. Fait à : Le

Ecrire - « bon pour proposition d'achat Au prix de XX.euros»

